UNE GESTION SOUS MANDAT QUI S'APPUIE SUR L'ENSEMBLE DES EXPERTISES DE CARMIGNAC

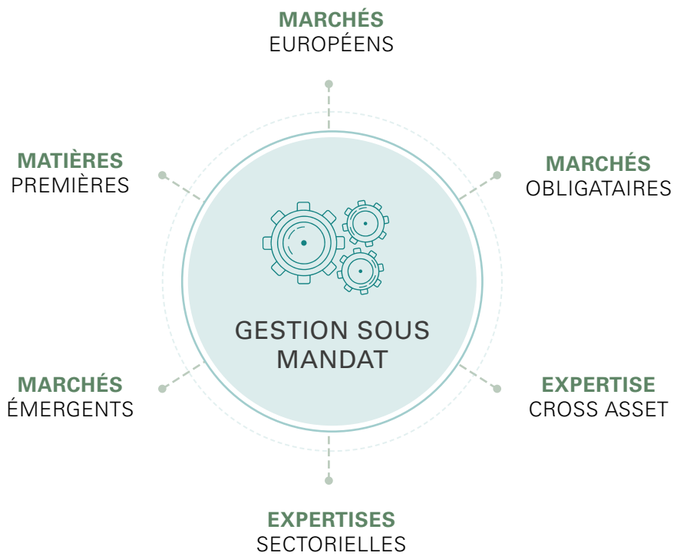

P-E. Bonenfant

La gestion sous mandat fait partie intégrante de l'équipe de gestion Carmignac. Elle profite, au travers d'échanges quotidiens, des expertises croisées et des analyses spécifiques des différents gérants et analystes spécialisés.

À PROPOS DE CARMIGNAC

1989
Fondation par **Edouard Carmignac**

Une structure **indépendante** et **entrepreneuriale**

Un **acteur incontournable** de la gestion d'actifs en **Europe**

Un nombre de stratégies volontairement resserré

42 milliards d'euros d'encours sous gestion

Plus de **2** milliards d'euros de fonds propres

278 collaborateurs

Une équipe de gestion internationale de **42 membres**

8 bureaux de représentation*

DCP- Gestion sous Mandat - FR-FR - Janvier 2019

Pour un premier échange personnalisé avec la Gestion Privée Carmignac, n'hésitez pas à nous contacter au 01 70 38 56 74

* Paris, Luxembourg, Madrid, Milan, Francfort, Londres, Zurich, Miami.

Source : Carmignac, 31/12/2018. Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Les prospectus, DICI et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.fr et sur simple demande auprès de la société de Gestion. Les DICI doivent être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

Carmignac Gestion, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15 000 000 € - RCS Paris B 349 501 676.
Carmignac Gestion Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549.

CARMIGNAC
RISK MANAGERS

GESTION PRIVÉE

LA GESTION SOUS MANDAT

DÉLÉGUEZ LA GESTION DE VOTRE PORTEFEUILLE À NOS EXPERTS

DOCUMENT PROMOTIONNEL

L'OFFRE DE GESTION SOUS MANDAT

Vous estimez qu'investir sur les marchés financiers est source d'opportunités et vous souhaitez en tirer profit ?

La gestion sous mandat Carmignac peut être une solution adaptée pour vous. En optant pour cette offre, **vous déléguez la gestion de votre épargne à une équipe de professionnels** tout en ayant préalablement fixé votre orientation de gestion, de la plus prudente à la plus dynamique, compte tenu de votre profil d'investisseur.

Afin d'assurer un alignement parfait entre vos besoins et cette gestion, **un gérant privé vous accompagne** dès le premier rendez-vous ; il sera votre interlocuteur dédié tout au long de ce mandat de gestion.

Nous pouvons loger ces mandats à la fois dans **un compte titres ou un contrat d'assurance vie** ouvert auprès de nos partenaires, en fonction de votre situation propre.

Les avantages de la gestion sous mandat

- **Votre gérant privé vous accompagne** tout au long de votre mandat de gestion. Il vous tient informé des évolutions de votre épargne et répond à toutes vos questions.
- Votre épargne est confiée à une équipe de gérants professionnels qui dispose **des outils, des expertises et des ressources humaines** indispensables à une gestion active et efficace de votre capital.
- Vos placements sont gérés de manière active : l'équipe de gestion effectue pour votre compte les arbitrages nécessaires **en parfaite adéquation avec votre profil d'investisseur** et avec les vues de marchés et convictions Carmignac.
- Nos stratégies couvrent l'ensemble des places financières, secteurs d'activité et classes d'actifs, offrant ainsi **une véritable liberté d'allocation et de diversification au service de votre épargne**.

UN GÉRANT PRIVÉ VOUS ACCOMPAGNE DANS LA GESTION DE VOTRE ÉPARGNE

LES ARBITRAGES SONT DÉCIDÉS PAR L'ÉQUIPE DE GESTION

UNE GESTION EN ADÉQUATION AVEC VOTRE PROFIL ET BÉNÉFICIANT DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

UN RAPPORT DE GESTION & UN REPORTING MENSUEL

Des mandats qui répondent à différents besoins

Lors du premier rendez-vous, vous dresserez, avec votre gérant privé, un bilan de votre situation et détaillerez vos objectifs, votre horizon d'investissement et votre profil de risque. En fonction de ces critères, vous fixerez ensemble votre orientation de gestion et donc le mandat de gestion Carmignac le plus adapté à votre profil d'investisseur, entre les quatre proposés ci-dessous.

PRUDENT	ÉQUILIBRÉ	DYNAMIQUE	OFFENSIF
• Le mandat vise une performance régulière avec une faible exposition aux marchés actions.	• Le mandat vise une performance régulière couplée à l'appréciation du capital avec une exposition modérée aux marchés actions.	• Le mandat vise essentiellement une appréciation du capital par une forte exposition aux marchés actions.	• Le mandat vise une importante appréciation du capital par une forte exposition aux marchés actions, et ce malgré la volatilité(1)
Exposition actions du portefeuille	Exposition actions du portefeuille	Exposition actions du portefeuille	Exposition actions du portefeuille
min 0% – max 30%	min 15% – max 60%	min 30% – max 100%	min 70% – max 100%
Horizon d'investissement court / moyen terme : Supérieur à 3 ans	Horizon d'investissement court / moyen terme : Supérieur à 4 ans	Horizon d'investissement court / moyen terme : Supérieur à 5 ans	Horizon d'investissement court / moyen terme : Supérieur à 5 ans
Échelle de risque* 3	Échelle de risque* 4	Échelle de risque* 5	Échelle de risque* 6

Les mandats de gestion présentent un risque de perte en capital. Les mandats de gestion sont investis essentiellement en Fonds Carmignac.

*Échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (1) La volatilité est l'amplitude de variation du prix de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.